REPUBLIQUE FRANCAISE

SECRET

15 JUIN 1950

3º Session de négociations tarifoires (TORQUAY-1950)

RHODESIE-du-SUD

Liste des demandes de concessions présentées par la FRANCE sur le tarif douanier de la RHODESIE-du-SUD.

N° du tarif sud-rhodé- sien		:de per	Droits acutels en	Droits demandés
l a	Bétail de boucherie	:tête	1.10.0	15 sh.
	Os, farines pour nourriture des bestiaux ou de la volaille (farine et cossettes de banane)		libre	cons.
15 c(1):	Maís	:100 lb	0.1.0	cons.
15 d	Riz en grains	:100 lb	0.1.0	cons.
19 b	Poissons frais, secs, salés, fumés	:Valeur	libre	cons.
23	Gélatine animale ou végétale:			
	a) en vrac	:Valeur	5%	cons.
	b) non en vrac	:Valeur	5%	cons.
31	Conserves de viande	Lb.	0.0.1 1/4	cons.
	Pois et haricots et autres graines de légumineux, non compris ailleur y compris les noix moulues: secs, haricots, pois du Cap	S	0.2.0	cons.
39 a	Sel gemme, sel commun	100 lb	libre :	cons,
	Epices: non moulues ou écrasées (poivre, vanille, gingembre, cannell etc		0.0.01/4:	cons.
41 b	Epices autres: poivre, cannelle, gingembre, vanille, etc)	Lb.	0.0.21/4:	cons.

	The way was state and their land have been been been been and and the one was the state and the state and the state and the state and	-		
N° du tarif sud-rhodé- sien	Désignation des Produits	de per	Droits actuels en en £.s.d.	: Droits
	Liqueurs ne dépassant pas 60% de preuve	:		
	Cognac, armagnac en provenance du pays d'origine bénéficiant dans ce pays d'une appellation d'origine contrôlée et accompagnés d'un certificat d'origine agréé par l'Administration des douanes sud-rhodésiennes	Gallon		£.3.0.0
51 d	Eaux minérales médicales	Valeur	20%	10%
	Champagne en provenance du pays d'origine bénéficiant dans ce pays d'une appellation d'origine contrô lée et accompagnés d'un certificat d'origine agréé par l'Administration des douanes sud-rhodésiennes	Gallon on et	£.1.4.9	£.0.16.6 et 15%
*	Nattes, tapis et carpettes: tapis et paillassons de coir, nattes et raphia		25%	12%
68	Gants	Valeur	25%	15%
69 b	Chapeaux de dame	Valeur	25%	15%
71 :	Dentelles, etc	Valeur	25%	18%
Ex 76	Tissus de soie et de soie artifi- cielle	Valeur	25% ou 0.0.3	20% Ou 0.0.2
Ex 76	Tissus de laine pesant moins de 250 G. au mètre	ou i		20%
118 a&d:	Moteurs à usage agricole ou indus-	Valeur	5%	cons.
129 a :	Automobiles, autocars et omnibus	Valeur	25%	15%
700 %	Pièces détachées et accessoires d'automobiles			
	Châssis			
130 c	Pièces détachées et accessoires de camions et de remorques	Valeur	25%	15%

o du tarif sud-rhodé- sien		:de per:	Droits actuels en £.s.d.	: Droits
141	Vaporisateurs et pulvérisateurs	Valeur	5%	cons.
162 a	Ciment de construction	400 lb	0.1.3.	franch.
227	Engrais phosphates	.Valeur	franch.	cons.
231 ::	Préparations médicinales	:Valeur	25%	15%
238	Parfumerie et cosmétiques, etc	:Valeur:	25%	20%
239	Pilules	:Valeur	25%	15%
241	Composés de potassium	:Valeur:	5%	cons.
273	Contreplaqué et panneaux de pulpe de bois pour constructions	Valeur	5%	franch.
279 ε	Bois non manufacturé	.Valeur:	5%	cons.
279 b	Planches pour plafonds, planches, etc	:Valeur:	5%	cons.
Ex 295 d	Papier à cigarette	.Valeur	10%	fránch.
304	Bijouterie, etc	Valeur	25%	18%
305	Instruments de musique	:Voleur	25%	12%

En ce qui concerne les liqueurs (N° 50B)
les spiritueux (N° 50 Cl)
et les vins (N° 52 a-b-c)

la France demande la consolidation de l'égalité actuelle des droits entre les trois tarifs.

La France demande, en cas d'abaissement du tarif préférentiel, à conserver une marge au moins égale à la marge actuelle entre le tarif qui lui est appliqué et le tarif préférentiel.

SECRET:

TORQUAY TARIFF NEOGITATIONS:

Requests by Southern Rhodesia for Tariff Concessions from France:

Tariff No.	Description	Present	Request
Ex 301	Chrome Ore	Free	Dinding
Ex 306	Vermiculite	Free	Dinding
Ex 264	Powdered Mica	5%	Free
1146	Canvas shoes, rubber-soled	22%	10%

et SUD RHODESIENNE à la conference Tarifaire de TORQUAY

NOTE POUR IE SECRETARIAT EXECUTIF

Les Délégations française et sud-rhodésienne ont tenu aujourd'hui 28 Novembre 1950, leur première réunion officielle. Des listes d'offres ont été échangées; des copies en sont jointes.

Pour la Délégation française:

Pour la Délégation sud-rhodésienhe:

28th November, 1950

NOTE TO THE EXECUTIVE SECRETARIAT

The Delegations of France and Southern Rhodesia held their first formal meeting to-day 28th November, 1950. Lists of offers were exchanged; copies thereof are attached herewith.

encl.

For the French delegation: Mucifilli

For the Southern-Rhodesian delegation:

1 Russelen

CHIERL ACRESIST ON TARDES AND TRADE TARTE DESCRIPTIONS, 1930/1931

Total Compagnions of for a the Covernment of SOUTHIN MINUSEL in response to requests recolved from the Covernment of FRANCE.

	the two			
Tarify Them Nations	Description of Products	Process of recess of Duty	Concessions requested	emannei ens
23 (b)	Goletino, in bulls only	The sorts	Binding	Diniing
41 (a)	Spices, not ground or oranhed	ja. per 1b.		
	Pertilians in bulk	Davo	Mading	Dinding

le 21 Octobre 1950

de TORQUAY

SECRET

DELEGATION FRANCAISE

OFFRES DE LA FRANCE A LA RHODESIE DU SUD

•				
Numéros du tarif français	Désignation des produits	Droits actuels	Droits	
ex 264	Mica pulvérisé	5 %	consol.	
301:	Minorai de chrome	exempt.	consol.	*
	Autres minerais, non dénommés ni compris ailleurs - vermiculite	exempt.	consol.	
	Chaussures à semelles en cuir ou en caoutchouc, naturels ou artificiels; à dessus en autres matières, non dénommées ni comprises ailleurs - chaussures ne dépassant pas la cheville			
	autres à semelle en caoutchouc	22 %	conscl.	

CONFERENCE TARIFAIRE

TORQUAY. de

DELEGATIONS

FRANCAISE et SUD-RHODESIEMME.

-SECRET -

23 Février 1951.

NOTE POUR LE SECRETARIAT EXECUTIF

Les Délégations Française et Sud-Rhodésienne ont l'honneur d'informer le Secrétariat Exécutif qu'alles ont terminé aujourd'hui leurs négociations tarifaires et sont parvenues à un accord.

Ci-joint, copie des listes de concessions échangées.

Pour la Délégation

Française:

P-J.

F. DONNE

Pour la Délégation Sud-Rhodésienne.

> FARLANE Mac

NOTE TO THE EXECUTIVE SECRETARIAT

The Delegations of Southern Rhodesia and France have the honour to inform the executive Secretariat that they have to-day completed their tariff negociations and reached an agreement.

Included herewith are copies of the lists of concessions exchanged.

For the Delegation of Southern Rhodesia:

Mad FARLANE

For the Delegation of France:

										b			
Copy	No.	•	٠	0	0	ø	•	•	•	0	•	4	

GENERAL AGREEMENT ON TARIFFS AND TRADE; TARIFF NEGOTIATIONS, 1950/51.

LIST OF BILATERAL CONCESSIONS.

The Delegation of Southern Rhodesia, having concluded its bilateral negotiation with the Delegation of FRANCE, has agreed to accord the following concessions:-

Tariff Item Numbers	Description of Products	Present Rates of Duty	Agreed Rates of Duty
ex 41	Spices: (a) not ground or crushed	åd. per lb.	d. per lb.
ex 71	Laces: in the piece or in the form of insertions or medallions	25 % ad. val.	20 % ad. val.
e x 227	Fertilizers: in bulk; animal, mineral or vegetable, artificial or natural; and phosphate rock and maltassa	Free	Free
ex 295 (d)	Paper: (ii) paper, in reels, for the manufacture of cigarettes	10 % ad. val	10 % ad. val.

May.



CONFERENCE TARIFAIRE

de TORQUAY

DELEGATION FRANCAISE :

SECRET

23 Février 1951

ACCORD GENERAL SUR LES TARIFS DOUANIERS ET LE COMMERCE

NEGOCIATIONS TARIFAIRES DE 1950/1951

Liste de concessions bilatérales de la France à la Rhodésie du Sud

La Délégation de FRANCE ayant terminé ses négociations bilatérales avec la Delégation de la RHODESIE DU SUD, a décidé d'accorder les concessions suivantes :

I) - Tarif métropolitain français

Positions du: tarif français Désignation des Produits :des droits :droits co ex 289 Autres matières minérales non dénommées ni comprises ailleurs :: vermiculâts on blocs, déchets, écailles, : poudro : Exempte : consol.	nvorus
ex 289 : Autres matières minérales non : dénommées ni comprises ailleurs : : vermiculate : : on blocs, déchets, écailles, :	nvonus
: dénommées ni comprises ailleurs :: : : : : : : : : : : : : : : : : :	
: dénommées ni comprises ailleurs :: : : : : : : : : : : : : : : : : :	
: on blocs, déchets, écailles, :	
: on blocs, déchets, écailles, :	
* noudro	
poudro : Exampte : consol.	
301 : Minerai do chrome : Exempt : consol.	
ex 1146 A: Chaussures à semelles en cuir :	+0.0
: ou en caoutchouc, naturels ou ar-:	
: tificiols; à dessus en autres :	8
: matières, non dénommées ni com- :	
: prisds ailleurs	
: - chaussures ne dépassant pas :	
: la cheville :	
: H- autres :	(\mathbf{x})
: HHH à semelle en caoutchouc : 22% : consol.	/
;	194

(x) La consolidation du droit de 22% accordé au tarif métropolitain par la position Ex 1146 A s'applique automatiquement au tarif des départements français d'Outre-Mor : Réunion, Martinique, Guadeloupe, Guyane, Algérie.

II) Tarif du Gabon

Positions	du:		:Taux actuel.	:Tax des droits
arif	٥٠	Désignation des Produits	des droits	: convenus
	'\$;	
		Chaussures fabriquées en tout		
		ou partie avec du caoutchouc		•
7		sans parties de cuir	*	B E
333	. 1	de moins de 23 cms de lon-	1	
771	;	gueur intérieure	: 20%	: 12%
334		pour femmes	: 20%	: 12%
335	•	H- pour hommes	: 20%	: 12%
The state of the s				\$ •

152 May

• • / •

III) Tarif de Madagascar

		********		* L.L.J	* 1 57	
Positions	au	•		Ta	ux actuel	:Taux des droit
tarif		٨	Désignation des Produits	:de	s droits	convenus
		•		d #		9
Ex 1146	A		Chaussures à semelle en cuir ou			.
			en caoutchouc, naturels ou arti	*		6
	*	•	ficiels; à dessus en autres ma-	. 2		
			tières, non dénommées ni compri			
			ses ailleurs:			•
	747 21	:	- chaussures ne dépassant pas		(A. A. C. C. Copy)	
52		. 0	la cheville		949 % V 985 8	
8		•	autres	9		;
* •	•••		à semolle en caoutcheuc	* 1	22%	: 15%
	- 1 beautiful	:		8		